

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 25 /2023

Annaba le, 19/01/2023

A

Monsieur : KACHABIA LAZHER

Cité Chabbia N°72 EL BOUNI ANNABA

OBJET : Mise en demeure N°01

Monsieur,

Suite à la sortie effectuée par les services techniques de la DOT Annaba en date du 18/01/2023 pour la réception du projet de raccordement d'abonnés FTTH zone CMP BOUZERED HOCINE qui vous a été confié par bon de commande N° 220502 du 22/08/2022 et ODS N°264 du 23/08/2022, des anomalies et des malfaçons ont été enregistrées lors de la vérification des travaux , notamment le repérage et l'étiquetage des abonnés , les quantités de fournitures et de pose de goulotte mentionnés sur l'attachement qui semble excessive par rapport aux quantités réelles mesurées par le surveillant de chantier,

À cet effet, je vous mets en demeure pour normaliser la situation, faute de quoi des mesures réglementaires seront prises à vos tors exclusifs.

Salutations.



19 01 JAN. 2023

Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba

Signé: GAOUAOU Salim